



# RENFORCER LE MARCHÉ DE L'ELECTRIFICATION SOLAIRE HORS RESEAU PAR L'AMELIORATION DES POLITIQUES ET DU PLAIDOYER EN AFRIQUE DE L'EST



Cette étude a été réalisée par les Association Nationales des Energies Renouvelables, en partenariat avec Goldstone, Entreprise de Conseil et formation, avec le soutien de GOGLA. Elle a été financée par UKAID.





## BURUNDI AVANT-PROPOS



L'insuffisance énergétique est un grand obstacle aux investissements. Couplée à des mesures politiques défavorables en place, elle affecte grandement le secteur de l'énergie hors réseau, ce qui entraîne un faible développement économique du pays.

Malgré l'insuffisance énergétique, nous observons une forte taxation des produits solaires, ce qui affecte le coût de revient des produits d'importation. Les variations des frais de taxation ne permettent pas aux hommes d'affaire de prédire à priori le coût de vente de leurs produits.

Les mesures politiques régionales (EAC) relatives à la détaxation totale des produits du domaine des énergies renouvelables, une fois appliquées dans chaque Etat membre, permettront une extension du marché d'électrification hors réseau.

Il revient également à chaque pays de trouver des approches et stratégies de mettre en application les OMD par une adaptation des politiques susceptibles de réduire ce fardeau. J'espère vivement que le public qui lira ce rapport le trouvera très instructif et utile, en particulier il sera une source d'inspiration pour les entreprises du domaine des énergies solaires.

Je suis reconnaissant à Goldstone Enterprise Consulting and Training Limited d'avoir réalisé cet excellent travail, qui viendra éclairer les différents pays sur leurs lacunes et trouver ensemble des solutions adaptées pour une augmentation de l'électrification solaire hors réseau.

Je pense que ce rapport ouvrira la voie à des engagements plus constructifs de la part des parties prenantes du secteur afin d'élaborer des politiques appropriées qui permettront de créer un environnement commercial plus favorable.

### **Ir DONATIEN NZOKIRA, Msc**

Association Burundaise des Energies  
Renouvelables

*Clause de non-responsabilité: La citation des données utilisées dans ce rapport est basée sur des sources accessibles au public, des documents non publics et des entretiens personnels avec des experts. Bien que les informations fournies dans ce rapport soient les meilleures dont disposaient les auteurs à ce moment-là, les auteurs ne peuvent être tenus responsables de l'exactitude et de la justesse des données incluses dans le rapport. La duplication, la reproduction ou la distribution de l'ensemble du rapport ou de certaines de ses parties pour des raisons commerciales nécessitent le consentement écrit préalable de l'association (s) des énergies renouvelables ou de GOGLA.*

# ACRONYMS

ABER	Agency for Rural Electrification
BUREA	Burundi Renewable Energy Association
CIREPS	Community Initiated Rural Electrification Projects
EAC	East African Community
EACREEE	East African Centre of Excellence for Renewable Energy Efficiency
EARP	Energy Access Roll out Program
EDCL	Energy Development Corporation Limited
EPD	Energy Private Developers
GDP	Gross Domestic Product
GiZ	German Technical Cooperation
GONGLA	The Global Off-Grid Lighting Association
GoB	Government of Burundi
GoT	Government of Tanzania
GoR	Government of Rwanda
GOU	Government of Uganda
GoK	Government of Kenya
MEMD	Ministry of Energy and Mineral Development (Uganda)
MFPEd	Ministry of Finance, Planning and Economic Development
MINIFRA	Ministry of Infrastructure
NDP	National Development Plan
NPA	National Planning Authority
NREA	National Renewable Energy Association
OGS	Off-grid Solar
PAYGO	Pay as You Go
PPA	Power Purchase Agreement
PV	Photovoltaic
REA	Rural Electrification Agency
REF	Rural Electrification Fund
REFIT	Renewable Energy Feed-in Tariff
REG	Rwanda Energy Group
REGIDESO	Region of Production and Distribution of Water and Electricity (Burundi)
RURA	Rwanda Utilities Regulatory Authority
SEforALL	Sustainable Energy for All Initiative
SHS	Solar Home Systems
SWH	Solar Water Heating
TAREA	Tanzania Renewable Energy Association
UEDCL	Uganda Electricity Distribution Company Limited
UEGCL	Uganda Electricity Generation Company Limited
UETCL	Uganda Electricity Transmission Company Limited
UNREEEA	Uganda National Renewable Energy and Energy Efficiency Alliance
USEA	Uganda Solar Energy Association
VAT	Value Added Tax

# MEASUREMENTS

GWh	Gigawatt Hour
KM <sup>2</sup>	Square kilometre
kWh	Kilowatt Hour
kWp	Kilowatt Peak
MW	Megawatt
Wp	Watt-Peak

## LIST OF FIGURES

---

Figure 1 Institutional framework for Burundi	18
Figure 2 Factors attributed to uptake of solar products	19
Figure 3 Finance and investment options	22
Figure 4 Support services offered by BUREA	23

---

## LIST OF TABLES

---

Table 1 The key institutions in the sector and their roles	18
Table 2 List of policies reviewed in Burundi.	23

---

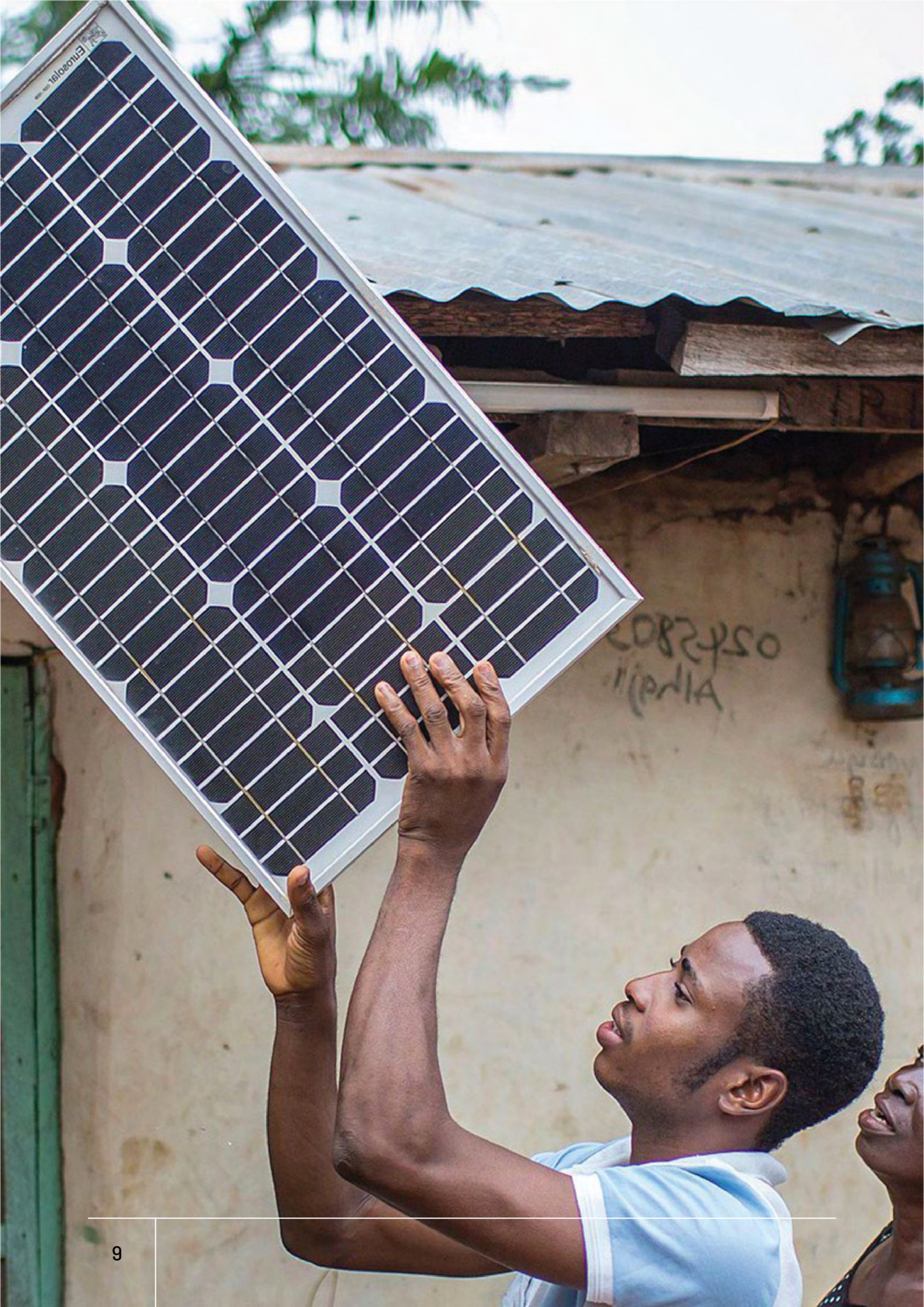
## TABLE OF CONTENTS

---

Acronyms	6
EXECUTIVE SUMMARY	10
1.0 BACKGROUND	16
2.0 BURUNDI	19
POSITION PAPER AND ADVOCACY PLAN	29

---





# SOMMAIRE EXÉCUTIF

La région d'Afrique de l'Est a été reconnue comme un lieu privilégié pour la croissance de l'énergie solaire car elle connaît des niveaux très élevés d'irradiation solaire (1500 - 3000 kWh/m<sup>2</sup>/an) tout au long de l'année. Cependant, en termes d'accès à l'énergie, la région a la plus forte proportion de populations non électrifiées du continent. Avec une population de 177 millions d'habitants en Afrique de l'Est, on estime qu'environ 82 millions de personnes vivant en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie n'ont pas accès à l'électricité. Moins d'un quart de la population régionale (environ 44 millions de personnes) y a accès. Le Kenya est à 56%, l'Ouganda à 25%, le Rwanda à 59,7%, et la Tanzanie à 36%. Le Burundi est l'un des pays les moins électrifiés au monde, avec seulement 7% d'accès. Il convient de noter que l'accès est principalement réservé aux personnes économiquement plus aisées de la région. Même ceux qui ont le privilège d'avoir accès à l'électricité sont le plus souvent confrontés à un service peu fiable et coûteux. Le manque de fiabilité et le coût élevé de l'électricité du réseau sont les principaux moteurs de l'expansion et du développement des systèmes d'énergie solaire dans la région.

Les sources d'énergie renouvelables (ER), qu'elles soient en réseau ou hors réseau, sont essentielles au développement de l'économie est-africaine. La demande d'électricité a connu une tendance à la hausse depuis 2007 en raison de l'accélération de la croissance régionale. Bien que la préférence ait été donnée aux barrages hydroélectriques à coût élevé, la pénétration jusqu'à l'utilisateur final est lente. Les gouvernements d'Afrique de l'Est ont continué à orienter l'accès au réseau vers les zones industrielles, urbaines et périurbaines, tandis que les zones rurales n'ont qu'un accès limité malgré les efforts d'électrification rurale. Cela se reflète également dans les tarifs de l'électricité pratiqués dans les différentes catégories de consommateurs : industriels, commerciaux, détaillants et ménages, par ordre décroissant. Comparez avec les tarifs de la Kenya Power & Lighting Company, les projets d'énergie éolienne et solaire connectés au réseau gagnent en importance en raison des coûts élevés d'investissement et de maintenance

des centrales hydroélectriques. Au cours de la dernière décennie, les centrales solaires raccordées au réseau telles que Rwamagana (8,5 MW) au Rwanda, Gitega au Burundi (7,5 MW), Garissa au Kenya (50 MW) et Soroti en Ouganda (10 MW) sont les pionnières de l'électrification solaire. Le fort potentiel de l'énergie solaire en Afrique de l'Est a été confirmé par diverses études, en raison de la situation géographique de la région (à cheval sur l'équateur). Depuis l'an 2000, l'électrification hors réseau s'est considérablement développée avec l'adoption de systèmes solaires pour la production et la consommation.

En Ouganda, par exemple, l'accès global à l'électricité représente 42,6 % de la population. Ce résultat a été obtenu grâce aux efforts d'électrification rurale et à la généralisation de l'électrification hors réseau. Le Kenya, quant à lui, a un taux d'accès à l'électricité de 75%. L'augmentation constante de la demande d'électricité a mis en évidence l'électrification hors réseau. Actuellement, 99 % de l'électrification hors réseau du Kenya est constituée de systèmes photovoltaïques autonomes à petite échelle.

Les pays d'Afrique de l'Est ont fixé des objectifs nationaux d'électrification et développé des stratégies d'accès universel à l'énergie par des politiques d'ER axées sur l'électrification hors réseau. Malgré leur existence, ces politiques et stratégies restent largement sur le papier. Leur mise en œuvre a été entravée par des budgets limités, des priorités concurrentes, un faible suivi et une exécution non coordonnée des activités par les parties prenantes de l'industrie des énergies renouvelables.

Une analyse des lacunes politiques a été réalisée au cours du premier trimestre de 2021, en examinant le secteur de l'énergie des pays d'Afrique de l'Est et une série de thèmes concernant l'électrification hors réseau qui ont été utilisés pour guider l'étude. Il s'agissait notamment de l'accessibilité financière, de la capacité institutionnelle, du développement des compétences, de l'innovation et de la technologie, du financement et de l'investissement, des normes et de la qualité,

ainsi que de l'évaluation de l'état actuel du secteur des énergies renouvelables.

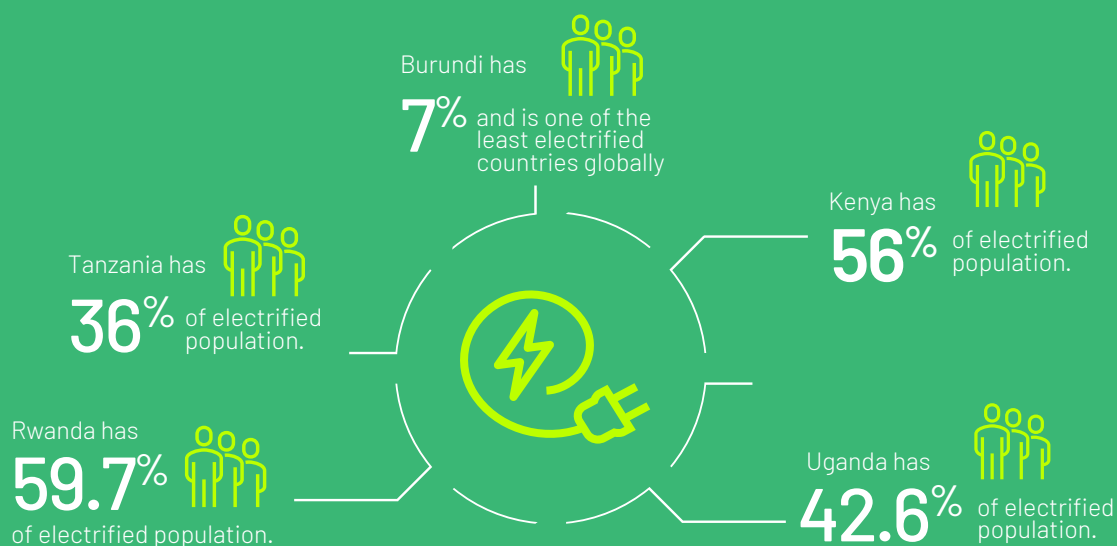
Ces thèmes ont été étudiés et les principaux problèmes auxquels est confronté le secteur des OGS au niveau régional sont les suivants : l'application inégale des dispositions du régime fiscal, les faibles niveaux d'accès à des systèmes solaires abordables et appropriés, le faible accès à un financement approprié pour les OGS, le développement économique limité (entraînant des investissements inadéquats dans le secteur de l'énergie solaire), l'insuffisance des capacités techniques pour l'assemblage, la maintenance et la fabrication des produits solaires, et l'application inégale des normes. La faible coordination régionale et la planification non intégrée du secteur aggravent les défis susmentionnés.

### Les recommandations clés déduites de l'étude sont les suivantes :

1. Rationaliser l'application du régime fiscal sur les produits et accessoires solaires, l'accent étant mis sur l'amélioration des mécanismes d'application des normes techniques et de conformité qui devraient être multisectoriels. L'UNBS a essayé de faire appliquer les normes existantes en 2014 avec un succès limité.
2. Développer et harmoniser conjointement les normes pour les produits OGS, y compris les mécanismes de mise en œuvre, développer des options financières innovantes pour les entreprises OGS, la coordination des

parties prenantes dans le secteur des énergies renouvelables (gouvernement, développement, entreprises et société civile), le développement des compétences et l'intégration de l'installation solaire et des compétences de maintenance à tous les niveaux d'apprentissage. Il est important de noter qu'en 2020, le KEBS et l'UNBS ont examiné les normes techniques de la CEI - CEI 62257-9-8 (exigences de qualité) et CEI 62257-9-5 (méthodes d'essai) et les ont adoptées comme normes nationales. Les normes ont été publiées au journal officiel en janvier et mars 2021 et sont activement vulgarisées.

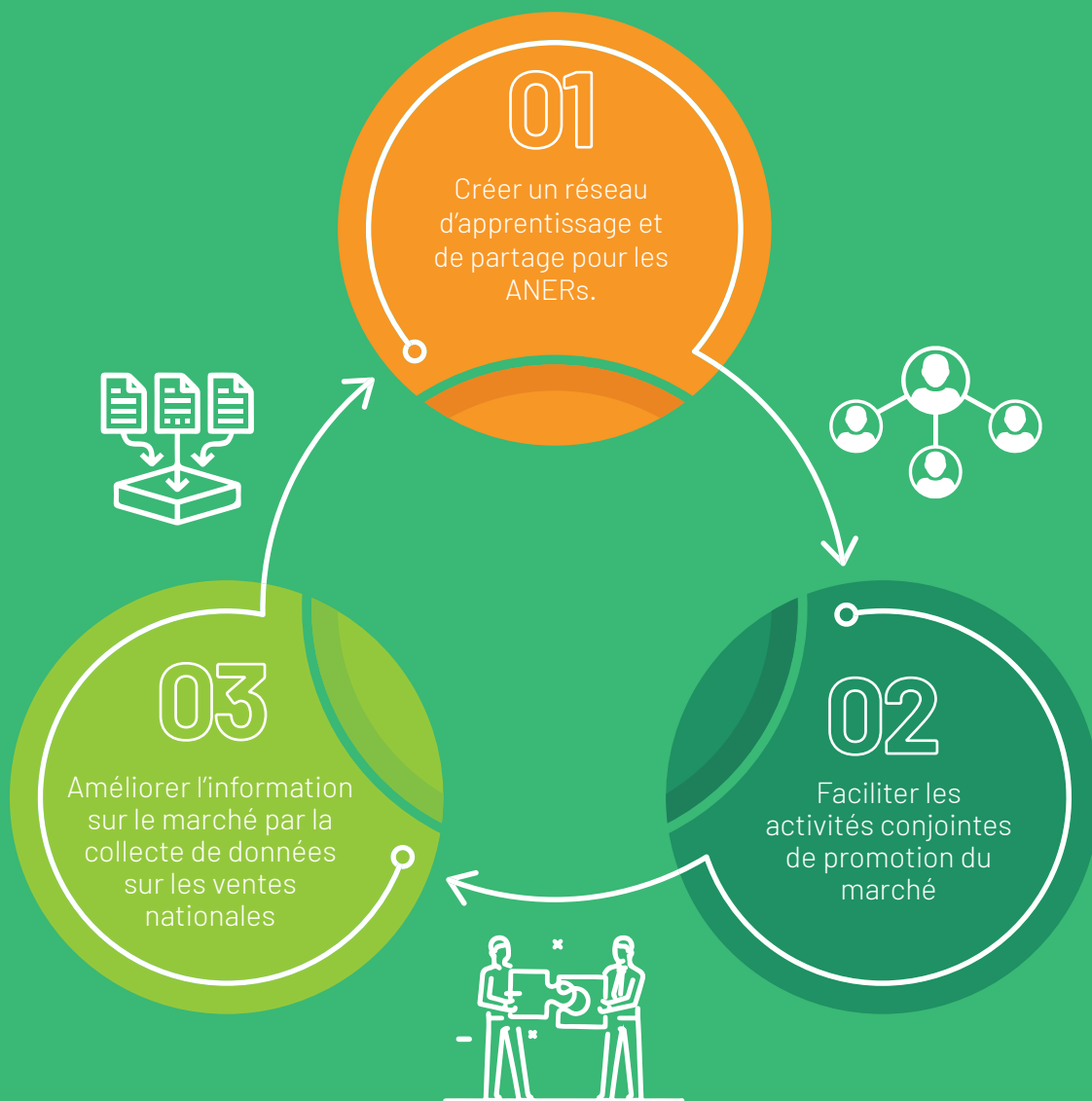
Les lacunes et l'asymétrie des politiques identifiées dans les États de l'EAC constituent un grand pas en avant dans les efforts de plaidoyer sur des questions connues et vérifiées pour l'amélioration du secteur des énergies renouvelables en Afrique de l'Est. Les résultats de cette étude sont essentiels pour apporter des changements significatifs dans la gouvernance du secteur des énergies renouvelables dans les différents pays et dans la région EAC. Ils devraient être utiles aux gouvernements de la Communauté d'Afrique de l'Est, aux partenaires du développement, aux ONG internationales et locales, aux investisseurs d'impact et aux philanthropes intéressés par un meilleur accès aux énergies renouvelables. Dans l'ensemble, les pays examinés dans ce rapport présentent un grand potentiel, mais ont encore un long chemin à parcourir pour développer le marché des OGS.



# 1.0 CONTEXTE

Cette étude est née du projet Powerup ! facilité par GOGLA. L'un des principaux objectifs du projet est de renforcer les associations nationales d'énergie renouvelable dans l'accomplissement de leur mandat de promotion des marchés solaires hors réseau à l'échelle nationale et régionale.

**Le projet se compose de trois piliers:**



Cette étude s'inscrit dans le cadre du deuxième pilier du projet, dont l'objectif est de renforcer les liens entre les ANERs afin de relever les défis politiques régionaux en matière d'énergie hors réseau. Au cours des trois dernières décennies, les gouvernements de la région EAC ont pris conscience de la valeur des énergies renouvelables dans la lutte contre le changement climatique, l'amélioration de la santé, l'alphabetisation et les niveaux de numératie chez les enfants, et plus généralement la réalisation des objectifs nationaux en matière de bouquet énergétique et d'accès. En tant que tel, tous les gouvernements ont mis en place des politiques visant à soutenir la croissance et le développement du secteur des énergies renouvelables. Par exemple, le Kenya, à travers la Vision 2030, a fixé un objectif d'accès de 65 % d'ici 2022 et de 100 % d'ici 2030. En Ouganda, une politique décennale en matière d'énergies renouvelables devait faire passer l'utilisation des énergies renouvelables de 4 % en 2007 à 61 % en 2017. Le Rwanda vise un accès à l'électricité à 100 % d'ici 2024, avec au moins 60 % de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables. Les gouvernements ont noté le potentiel de

l'énergie solaire hors réseau et ont souligné la nécessité d'accroître l'adoption des SHS à travers les programmes de subventions, entre autres initiatives.

Malgré l'existence de ces politiques et stratégies bien intentionnées, l'accès à l'énergie dans la région reste faible, moins de 45 millions de personnes ayant accès à l'électricité durable sous toutes ses formes. A des degrés divers dans les pays inclus dans ce rapport, la mise en œuvre des politiques d'ER a été faible et décousue. Des associations nationales pour les énergies renouvelables (ANERs) ont été créées au cours de la dernière décennie avec pour rôle principal de plaider pour un meilleur environnement politique pour l'industrie des énergies renouvelables et d'aider les gouvernements à atteindre l'accès universel à l'énergie en se concentrant sur l'électrification hors réseau. Cependant, les ANERs en sont généralement à leurs débuts et manquent de ressources financières pour s'engager et provoquer des changements significatifs dans la formulation et la mise en œuvre des politiques.

## L'étude avait donc pour but d'examiner les politiques et stratégies énergétiques existantes dans l'EA, et plus particulièrement

01

Examiner les politiques énergétiques hors réseau dans chaque pays et identifier les lacunes existantes.



02

Fournir des recommandations pragmatiques et progressives sur les lacunes des politiques aux différentes parties prenantes du secteur solaire hors réseau.



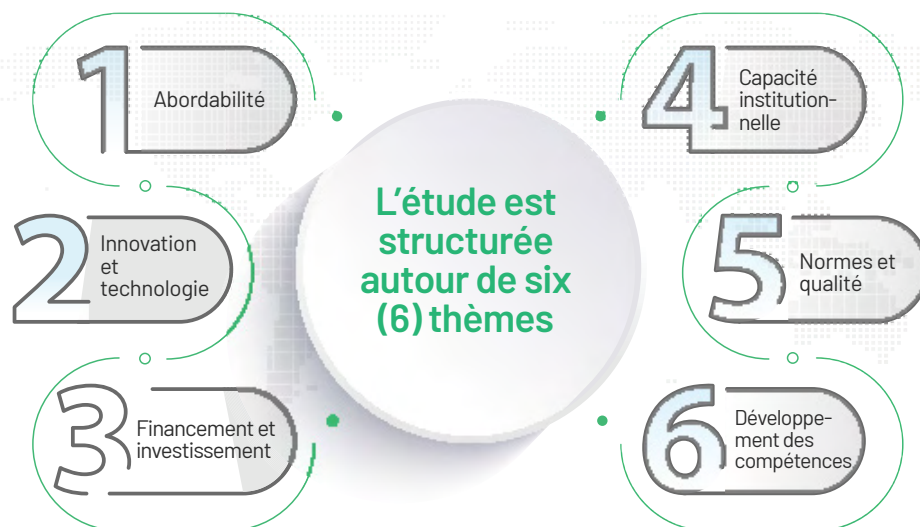
03

Fournir un plan de plaidoyer à utiliser par les ANERs pour engager les gouvernements (au niveau national et régional) et d'autres parties prenantes dans le secteur solaire hors réseau, sur la base des lacunes identifiées et des recommandations fournies dans le rapport.



Cette étude a donc été réalisée par les Associations Nationales des Energies Renouvelables (ANERs) en partenariat avec GOGLA et Goldstone Enterprise Consulting and Training Ltd. L'étude

est structurée autour de six (6) thèmes qui ont un rapport avec les énergies renouvelables et l'électrification hors réseau. Il s'agit de :



La conception de l'étude a été dérivée des objectifs de PowerUp ! et a été guidée par une approche de méthode mixte. Elle a couvert cinq pays d'Afrique de l'Est, en se concentrant sur les membres des ANERs et les principales parties prenantes concernées par les énergies renouvelables, avec un intérêt particulier pour le solaire hors réseau. Ces derniers ont été choisis parmi le public,

le secteur privé et le secteur du développement. Les répondants des ANERs ont été identifiés de manière aléatoire parmi leurs membres.

L'échantillonnage dirigé a été utilisé en consultation avec GOGLA et les ANERs pour cibler les parties prenantes pertinentes. Cela a permis de recevoir des informations plus incisives concernant le secteur solaire hors réseau en Afrique de l'Est. La plupart des données primaires ont été recueillies virtuellement à l'aide de plateformes en ligne telles que Zoom, Microsoft Teams et Skype, et d'une enquête en ligne hébergée par Kobo. Cela a permis d'assurer une certaine flexibilité dans le contexte de COVID-19. Une recherche documentaire a été menée à partir d'informations recueillies dans la littérature pertinente relative au solaire hors réseau. Les informations ont été tirées des politiques d'ER,

des rapports des ANERs et du GOGLA, ainsi que des rapports de Power Africa et Lighting Africa. Des rapports et des publications générales du secteur ont également été utilisés pour renforcer les conclusions. Une liste complète des références est disponible à la fin de ce rapport.

L'enquête en ligne a été utilisée pour recueillir des données qualitatives auprès des membres des ANERs. Ces données ont été analysées à l'aide de SPSS et MS EXCEL. Les données qualitatives ont été recueillies à l'aide des plateformes en ligne susmentionnées et de réunions physiques avec les parties prenantes en Ouganda, au Kenya et au Burundi. Les transcriptions tirées de ces entretiens ont été analysées à l'aide de NVivo 12. En ce qui concerne la sécurité et la confidentialité des données, le consentement des répondants a été demandé, les informations étant codées pour protéger l'identité des répondants. Collectivement, 38 entreprises solaires, 11 acteurs de la société civile et 38 parties prenantes en tant qu'informateurs clés ont participé à l'étude dans toute la région d'Afrique de l'Est. Cela a permis à l'étude d'obtenir des informations approfondies et étendues sur les politiques d'énergies renouvelables et la position des OGS dans chacun des pays participants.

# 2.0 BURUNDI



## 2.1 APERÇU DU PAYS

Le Burundi est un pays enclavé situé sur la frange occidentale de l'Afrique de l'Est. Il est bordé par le Rwanda, la Tanzanie et la République démocratique du Congo. Il a une masse terrestre de 27 830 km<sup>2</sup>. Le pays compte plus de 11 millions d'habitants et est le deuxième pays le plus densément peuplé d'Afrique avec environ 500 habitants au km<sup>2</sup>. Le paysage est vallonné et montagneux et, de ce fait, le développement des infrastructures est très coûteux pour les routes et la connexion au réseau électrique. Seulement 13% de cette population vit dans les zones urbaines et la majorité est installée dans les zones rurales et éloignées, ce qui offre une opportunité pour la croissance de l'électrification OGS.

Depuis 2010, le PIB du pays a augmenté en moyenne de 4% par an, malgré les années consécutives de récession en 2015 et 2016 suite à l'instabilité politique. La majorité de la population est pauvre, avec une estimation de 65% des Burundais vivant sous le seuil de pauvreté de consommation alimentaire. Le revenu moyen par habitant au Burundi est de 210 USD par an, soit près de 90 % de moins que la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Les résultats en matière d'éducation et de santé sont médiocres, le pays se classant au 185e rang sur 189 pays. En raison des niveaux élevés de pauvreté, l'accès aux services et infrastructures de base tels que la santé, l'éducation, le transport et la logistique et l'électricité reste un défi majeur pour de nombreuses personnes.

L'économie reste vulnérable aux chocs extérieurs et dépend fortement des donateurs et des partenaires de développement qui ont mis en

place plusieurs programmes pour soutenir le développement de l'économie, en particulier l'électrification. Ces partenaires comprennent la Banque mondiale, la BAD, la GIZ, l'IDA, l'UNICEF, ENDEV, entre autres.

## 2.2 SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Le Burundi est l'un des pays les moins électrifiés au monde, avec actuellement seulement 200 000 ménages considérés comme électrifiés, et les 2,3 millions de ménages restants sans accès à l'électricité, ce qui donne au Burundi un taux d'électrification national de seulement 7%. Alors que 49% de la population urbaine a accès à l'électricité, environ 1,8% de la population rurale y a accès. Même parmi ces ménages qui sont connectés au réseau principal, près de deux tiers ne reçoivent pas d'électricité la plupart du temps. La consommation totale d'énergie se compose de 1,3 % d'électricité, de 2,5 % de produits pétroliers et d'un peu plus de 95 % de biomasse. Le potentiel hydroélectrique est de 1 700 MW, dont environ 300 MW sont économiquement viables. Vingt-quatre pour cent (24 %) de l'hydroélectricité est importée des centrales hydroélectriques de Ruzizi I et II, et plus de 147 MW seront exploités à partir de Ruzizi III. L'hydroélectricité représente plus de 75 % de toute l'électricité du réseau.

Outre la faible capacité de production et les limites de l'infrastructure, le problème majeur du secteur énergétique burundais est le manque de capacités technologiques et de gestion, qui a entravé la capacité du pays à accroître l'accès à l'électricité. Compte tenu des défis ci-dessus, l'électrification solaire hors réseau présente une alternative viable pour la pénétration dans les zones rurales et éloignées.



## 2.2.1 Électrification hors réseau

Le Burundi a des zones rurales densément peuplées en raison de son faible niveau d'urbanisation (12 %). Cela génère une pression sur les terres et les ressources naturelles, ce qui fait de l'énergie hors réseau une alternative appropriée étant donné que la pénétration de l'électricité dans les zones rurales n'est que de 1.8 %.

L'environnement naturel du pays est propice à l'utilisation à long terme de l'eau, de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne. L'ensoleillement moyen au Burundi (estimé à 2000 kWh/m<sup>2</sup> par an) indique un potentiel d'énergie solaire très élevé. La production d'électricité hors réseau au Burundi comprend quatre sources d'énergie : les petites centrales hydroélectriques (moins de 1 MW chacune), les générateurs diesel, l'exploitation de la bagasse de la Société Sucrière du Moso (SOSUMO) (4 MW) et l'énergie solaire photovoltaïque.

Depuis 2013, le Burundi a reçu un soutien au développement de la part de divers partenaires visant à renforcer la capacité du gouvernement à s'engager avec le secteur privé pour accélérer l'accès à l'électricité. Cependant, la crise politique survenue en 2015 a affecté les progrès et a provoqué une pénurie de financement pour les projets énergétiques de sources publiques et privées. Cela a entraîné une faible pénétration des produits solaires hors réseau de qualité vérifiée, estimée à 5% du marché potentiel de 2,1 millions de ménages. Les articles solaires hors réseau (OGS) les plus courants vendus sont les lanternes Pico, qui sont normalement des systèmes à une seule lumière avec chargement de téléphone portable dans certains cas. Quelques entreprises proposent des systèmes solaires domestiques, vendus pour la plupart à des clients de Bujumbura

et souvent comme source secondaire d'électricité à côté d'une faible connexion au réseau.

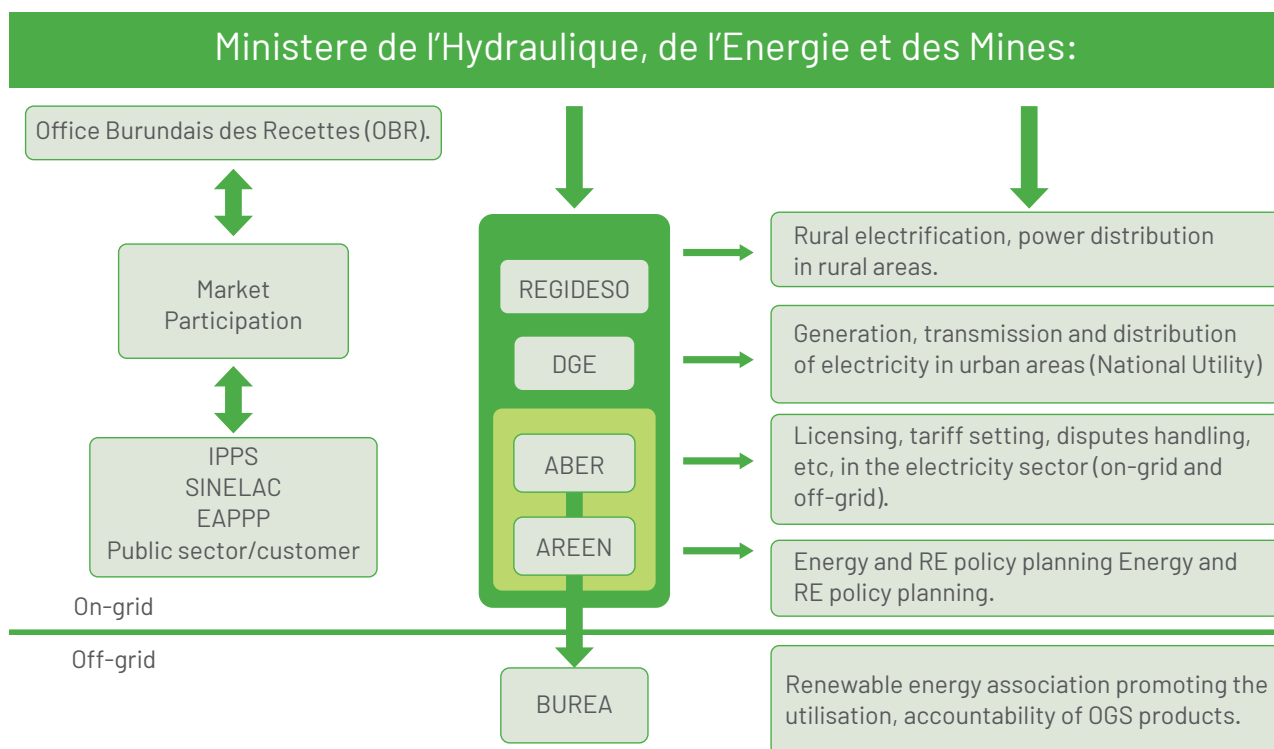
Parmi les défis auxquels est confronté le secteur des OGS, sont les dépenses moyennes des ménages dans les zones rurales, qui sont extrêmement faibles et qui limitent fortement la capacité des ménages à payer les OGS. Les moyens de subsistance en milieu rural sont largement basés sur l'agriculture et la possession d'actifs tels que les téléphones portables et les radios est faible par rapport aux autres pays de la région. De plus, la majorité de la population n'a qu'une connaissance limitée de la valeur des produits OGS.

Alors que le gouvernement s'est engagé à élargir l'accès aux ressources énergétiques modernes, la politique et les mécanismes de réglementation pour l'énergie hors réseau sont encore à leurs débuts. La Vision 2025 du Burundi, le Plan national de développement quinquennal et la Lettre de politique énergétique de 2011 soulignent tous l'importance de l'accès à l'énergie comme priorité nationale, en mettant l'accent sur l'énergie solaire hors réseau. L'accessibilité financière des produits solaires reste un défi majeur en raison des niveaux de pauvreté du pays, en particulier dans les zones rurales. Environ 50 % des ménages au Burundi peuvent supporter le coût d'une petite lanterne solaire de 10 USD par unité.

## 2.2.2 Cadre institutionnel

Le secteur de l'énergie au Burundi est gouverné par le Ministère de l'Hydraulique, de l'Énergie et des Mines (MinHEM), l'Agence de Régulation de l'Eau, de l'Électricité et des Mines, la Régie Nationale des Eaux (REGIDESO), l'Agence d'Électrification Rurale (ABER) et la Direction Générale de l'Énergie (DGE).

Figure 1 Cadre institutionnel



Source: Lighting Africa, 2020

Le tableau ci-dessous présente les principales responsabilités des organisations susmentionnées.

Tableau 1 Les institutions clés du secteur et leurs rôles

Ministère de l'énergie et des mines	Stratégie visant à soutenir le développement durable par la fourniture d'électricité.
Autorité de Régulation des secteurs de l'Eau potable et de l'Énergie (AREEN)	Octroi de licences, fixation des tarifs, traitement des litiges, etc. dans le secteur de l'électricité (en réseau et hors réseau).
Service public national (REGIDESO)	Production, transport et distribution d'électricité ; responsable de la distribution d'électricité dans les zones urbaines.
Agence d'électrification rurale (ABER)	Institution gouvernementale chargée de l'électrification rurale. Possède et gère quelques mini-réseaux dans le pays.
Direction Générale de l'Énergie (DGE)	Politique générale, définition et planification de l'énergie. Elle dispose d'un département des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.
Agence de promotion des investissements du Burundi	Facilite l'entrée des investisseurs sur le marché.
SINELAC (Société Internationale des Pays des Grands Lacs)	Organisme régional chargé de développer des projets internationaux dans le domaine de l'électricité.

## 2.3 CONSTATATIONS

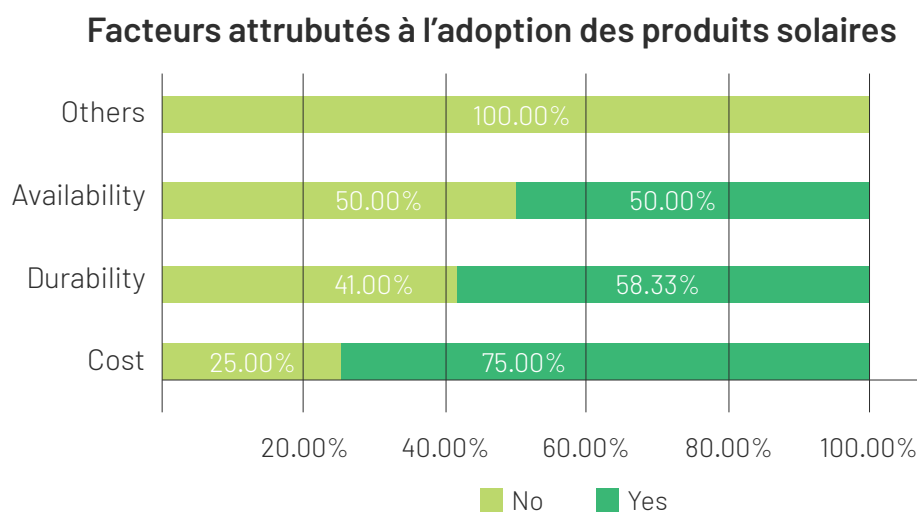
### 2.3.1 Abordabilité

La majorité de la population burundaise vivant en dessous du seuil de pauvreté alimentaire, on estime que 60 % des ménages ne peuvent pas se permettre d'acheter un système multi-lumières dont le coût initial est de 130 USD, même avec un plan de remboursement par mensualités. Dans les zones rurales, le déficit d'accès à l'énergie est particulièrement élevé, puisque seulement 1,8 % des ménages y ont accès. Ceci a été confirmé par 75% des répondants qui ont classé le coût au premier rang des facteurs inhibant l'adoption des produits solaires. (voir figure 2). L'une des personnes interrogées a fait remarquer que

“

*le pouvoir d'achat des consommateurs potentiels est faible, en particulier dans les zones rurales. Ceci est attribué aux prix élevés caractérisés par des paiements irréalistes qui ne permettent que des paiements initiaux.*”

Figure 2 Facteurs attribués à l'adoption des produits solaires



#### Résultats de l'enquête

En raison des problèmes de coût, la pénétration des produits OGS est restée faible, avec très peu d'opérateurs. Certaines entreprises expérimentent des technologies alimentées par PAYGO pour pénétrer davantage les marchés périurbains et ruraux. L'accessibilité financière des produits OGS s'est améliorée grâce à l'étalement des coûts sur 12 à 18 mois à travers la méthode PAYGO et aux prêts de microfinance. Le financement des consommateurs est utilisé pour minimiser les coûts initiaux, de sorte qu'un plus grand nombre de ménages puissent recevoir des lanternes solaires avec chargement du téléphone et/ou des radios. Si l'étalement des coûts permet de rendre chaque remboursement mensuel plus abordable, le coût final est prohibitif pour les clients visés.

L'étude a révélé qu'un régime fiscal irrégulier (appliqué de manière incohérente) sur les produits solaires est l'une des pierres d'achoppement affectant l'accessibilité des produits OGS. L'un des informateurs a déclaré : "La charge fiscale est transférée au consommateur final sous la forme de prix élevés. Cela a découragé les communautés du dernier kilomètre de consommer des produits solaires car ils sont considérés comme des gadgets de luxe en raison des prix exorbitants." L'industrie en est encore à ses débuts et le régime fiscal des produits OGS n'est pas encore clairement défini.

Le GDB le Gouvernement du n'a mis en place aucune réglementation ou stratégie spécifique pour soutenir les programmes de subventions directes pour le secteur OGS. Cependant, les

partenaires de développement tels que EnDev et l'UNICEF ont soutenu la distribution de lanternes et de kiosques solaires pour les petites entreprises, le bénéficiaire payant 30% du prix d'achat. Dans le cadre du programme de financement basé sur les résultats, la GIZ, en partenariat avec EnDev, a également soutenu la distribution de systèmes d'électrification solaire autonomes aux centres de santé et aux écoles de 2014 à 2019. Dans ce cadre, les institutions publiques ont payé 20 % du prix d'achat et EnDev a fourni une subvention pour le reste.

À court et moyen terme, les banques et les investisseurs d'impact devront être sensibilisés au financement par emprunt des entreprises solaires. Les financements innovants et mixtes, qui prennent racine dans le monde entier, ont leur place dans le secteur des OGS et

devraient permettre de réduire les risques liés au financement du secteur. Le résultat principal sera la réduction et la fermeture éventuelle de l'écart d'accessibilité financière.

### 2.3.2 Qualité et normes

Malgré quelques mesures visant à étendre l'utilisation des produits solaires hors réseau, seul environ 1% de la population du Burundi utilise des solutions solaires hors réseau de qualité vérifiée. En 2020, environ 50 000 à 100 000 produits OGS de qualité vérifiée ont été consommés, ce qui représente moins de 5% du marché potentiel. Cela suggère que l'agence gouvernementale en charge des normes de qualité doit faire plus pour protéger les consommateurs et les entreprises OGS, y compris le besoin urgent de développer des normes pour les produits OGS au Burundi.

**Les normes devraient être basées sur les normes et directives internationales, qui devraient être basées sur les normes de qualité de la CEI, y compris:**

01

la norme technique CEI 62257-9-8 (Exigences de qualité des produits d'énergie renouvelable pour l'électrification rurale) ou simplement "Exigences de qualité", et

02

la norme technique 62257-9-5 de la CEI (évaluation en laboratoire des produits d'énergie renouvelable pour l'électrification rurale) ou simplement "méthodes d'essai".

### 2.3.3 Financement et investissement

Alors que le secteur des OGS au Burundi en est encore à ses débuts, le gouvernement a fait des efforts pour libéraliser le secteur de l'investissement. Le secteur a connu plusieurs échecs, mais l'un des plus importants est le fait que le gouvernement n'a pas réussi à mettre en place un système de gestion des risques.

Instabilités politiques de 2016 qui ont vu les principaux donateurs et le secteur privé se retirer du pays. Les investissements directs étrangers ont été nuls entre 2016 et 2017.

Les partenaires du développement ont depuis réengagé le gouvernement du Burundi dans l'augmentation de l'accès à l'électrification. L'Association internationale de développement (IDA) a approuvé deux subventions d'un montant total de 160 millions de dollars de la Banque mondiale pour aider le Burundi à améliorer les services de base grâce à l'énergie solaire et au développement local dans les zones rurales et reculées. L'énergie solaire dans les communautés locales (SOLEIL), qui vise à étendre l'accès à l'énergie

dans le pays de près de 100 % en électrifiant les communautés locales, recevra 100 millions de dollars de subventions. Gigawatt Global, une entreprise privée, en est aux dernières étapes de la construction d'une centrale solaire de 7,5 MW soutenue par la plateforme de performance des énergies renouvelables (REPP), ce qui démontre la volonté et l'engagement du gouvernement

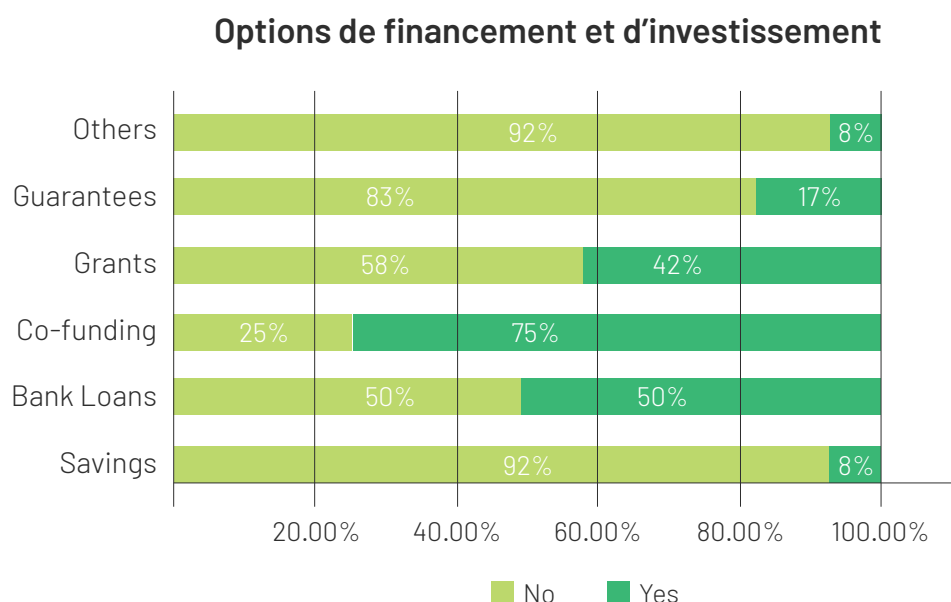
à ouvrir l'espace énergétique au secteur privé. Les résultats de l'enquête montrent qu'il existe plusieurs options d'investissement disponibles au Burundi dans le secteur des énergies renouvelables. Les accords de cofinancement représentent 75% de ces options d'investissement. Voir la figure ci-dessous. L'une des réponses significatives de l'enquête était

“

*Le problème primordial auquel le secteur des ERs est confronté est qu'il y a peu de sociétés et de banques spécialisées pour soutenir les options d'investissement pour les ERs et que le secteur solaire a été déstabilisé par les affrontements politiques qui ont frappé le Burundi en 2015*

”

Figure 3: Options de financement et d'investissement



### Résultats de l'enquête

#### 2.3.4 Innovation et technologie.

La technologie solaire PV pour les ménages, les petites et moyennes entreprises et les institutions a été bien adoptée en raison de l'irradiation favorable au Burundi. Ce type de technologie s'est avéré efficace, effectif et adapté aux besoins des clients.

La technologie PAYGO a été adoptée au Burundi en tant que modèle commercial aidant les entreprises solaires à pénétrer dans les zones rurales hors réseau auparavant perçues comme risquées et mal desservies. Il convient de noter que la plateforme de paiements mobiles est un élément clé de cette technologie. L'adoption des paiements par argent

mobile est encore naissante au Burundi par rapport aux autres pays d'Afrique de l'Est. Son taux de pénétration et de croissance donne de l'espoir pour le modèle commercial PAYGO. Econet, Lumitel, Onamob et Smart Mobile fournissent les plateformes GSM pour PAYGO. Ainsi, les consommateurs d'OGS n'ont pas à effectuer le paiement initial total pour les systèmes solaires, ce qui les rend accessibles et, dans certains cas, abordables pour les utilisateurs finaux. Les entreprises solaires qui mènent l'agenda PAYGO au Burundi comprennent : Greenlight, Omni Voltaic, Maxlight Ltd, et BOS balance pour les systèmes de stockage. Elles travaillent en partenariat avec Climate Co-Lab.

L'innovation se situe davantage dans le développement de produits, notamment dans les domaines de l'utilisation productive et consommatrice. Aucune donnée spécifique n'a été collectée sur les différents produits développés jusqu'à présent.

### 2.3.5 Développement des compétences

Il a été constaté qu'il y a peu de professionnels formés ayant une expérience dans l'installation et la maintenance des produits OGS au Burundi. Les programmes de formation disponibles sont financés par des donateurs et attachés à des projets spécifiques. Le gouvernement doit développer des programmes de renforcement des capacités pour le secteur OGS et les inclure dans les différentes institutions de formation professionnelle. La révision des programmes existants dans les institutions de formation professionnelle pour inclure le photovoltaïque solaire comme un cours autonome et non comme une unité intégrée dans les cours professionnels réguliers d'ingénierie électrique doit être sérieusement envisagée.

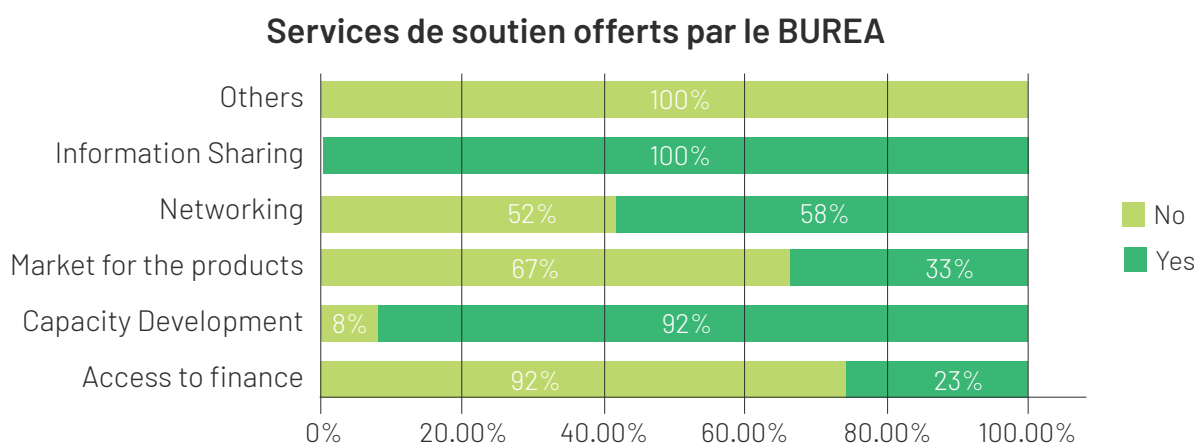
En plus de ce qui précède, des partenariats avec des entreprises internationales de l'OGS permettraient également d'accéder à une expertise technique et à des services de conseil, auquel cas ces compétences se développeront de manière organique. Il a été constaté que 33% des membres qui ont rejoint l'Association burundaise des énergies renouvelables (BUREA) ont cherché des programmes de formation, cependant, la formation disponible n'est pas spécifique à l'électricité solaire, mais plutôt à l'électrotechnique générale.

### 2.3.6 Capacité institutionnelle

Il existe plusieurs acteurs dans le secteur de l'énergie, notamment le ministère de l'Hydraulique, de l'Énergie et des Mines, le secteur privé, les partenaires de développement et les associations d'ER. Le Gouvernement du Burundi a décentralisé le secteur de l'énergie en incorporant la REGIDESO en 1993 pour améliorer la performance dans la production, la transmission et la distribution de l'électricité, et ABER en 2011 pour diriger et développer

l'électrification rurale au Burundi. Cependant, le secteur a continué à faire face à divers défis tels que le manque de coordination entre les acteurs et les compétences techniques limitées dans les différents aspects requis comme la négociation des contrats, la recherche et la structuration des financements, la compréhension des RETs, entre autres. Les entreprises solaires (92%) qui ont participé à l'enquête ont identifié BUREA comme un partenaire clé dans le secteur des énergies renouvelables en termes de plaidoyer, de coordination et d'interface avec le gouvernement. L'un des répondants à l'enquête a déclaré : "Il existe des organisations telles que BUREA dont le mandat est de promouvoir les énergies renouvelables et de soutenir le ministère dans la réalisation d'activités liées aux énergies renouvelables." BUREA apporte son soutien à ses membres de diverses manières : accès au financement, développement des capacités, partage d'informations, mise en réseau, accès aux marchés, etc.. Voir la figure ci-dessous.

Figure 4 Services de soutien offerts par BUREA



Source : Résultats de l'enquête

Malgré les services que BUREA offre à ses membres, l'Association a besoin de soutien dans les domaines du financement de ses diverses activités, de la dotation en personnel et du plaidoyer pour être efficace dans la formulation des politiques et pour disposer d'un environnement propice à l'ER. Il convient de noter que les cotisations des membres ne constituent pas une source de subsistance pour

le BUREA et, par extension, pour toutes les autres ANERs régionales. Il est donc nécessaire de mettre en place un plan de durabilité qui aille au-delà de l'alimentation des membres et de la recherche de bailleurs. Si le financement des bailleurs est inadéquat et si les cotisations des membres sont faibles, le BUREA risque de s'effondrer.

## 2.4 EXAMEN DES POLITIQUES ET ANALYSE DES LACUNES

Le GDB a fixé trois objectifs politiques, dont le premier est de s'assurer que les infrastructures du pays sont en bon état de fonctionnement. Le deuxième objectif encourage l'utilisation de sources d'énergie renouvelables. Il met l'accent sur des installations adéquates pour promouvoir l'efficacité énergétique. Le troisième objectif politique se concentre sur la

restauration des centrales (hydroélectriques) et des réseaux de distribution existants ainsi que sur le développement de nouveaux sites hydroélectriques. Comme il est prévu que l'électrification rurale soit le fer de lance des barrages hydroélectriques, la fourniture d'informations sur les sources d'énergie alternatives d'une électricité abordable pour les ménages à faibles revenus est prise en considération. L'OGS est pris en charge par ces derniers.

**L'étude a identifié les cadres politiques suivants qui régissent ou concernent le secteur des énergies renouvelables au Burundi.**

*Tableau 2 Liste des politiques examinées au Burundi.*

	Politique	Institution responsable	Période	Statut
1	Vision 2025 du Burundi	Bureau du Président	2025 - 2023	Actuel
2	Plan national de développement	Bureau du Président	2018 - 2027	Actuel
3	Loi sur l'électricité au Burundi	REGIDESO	2016-2020	Expiré
4&5	Décret Rfi00/132 du juin 2016 Procédure de développement d'une usine de production d'énergie à usage exclusif et commercial.	Bureau du Président	2016-2020	Expiré
6	Décret NO 100 portant réorganisation du fonctionnement de la société. Transport, distribution et commercialisation	Bureau du Président	2016-2020	Expiré
7	Code des investissements 2008	Ministère des finances	2008	Expiré

Source : Résultats de l'enquête





## 2.4.1 Description des politiques pertinentes

moyens de relever les défis économiques et de développement existants.

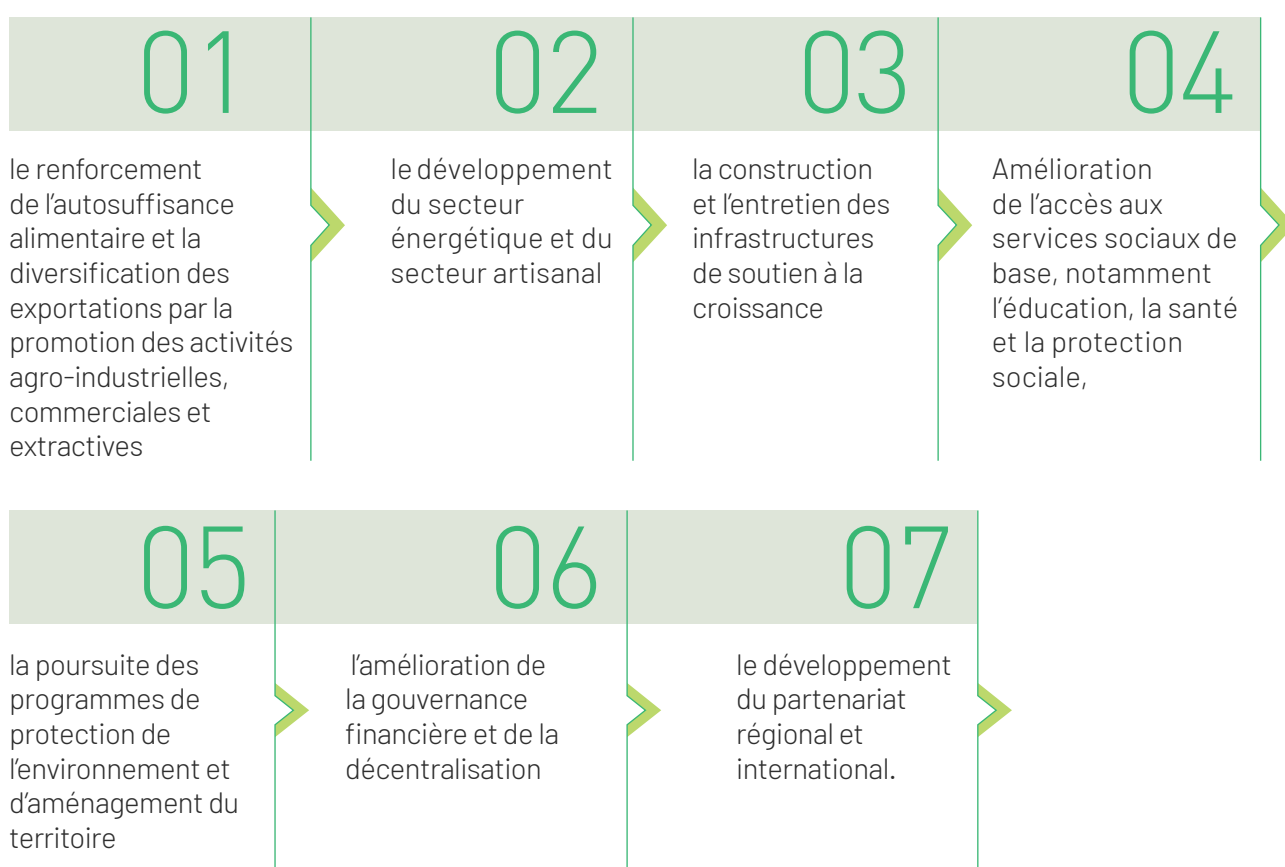
### 2.4.1.1 Burundi's Vision 2025

La vision se concentre sur huit piliers : la bonne gouvernance et le renforcement des capacités de l'État ; le capital humain ; la croissance économique et la lutte contre la pauvreté ; l'intégration régionale ; la démographie ; la cohésion sociale ; la planification régionale et l'urbanisation ; et le partenariat. Le gouvernement du Burundi se concentre largement sur la reconstruction des structures et la promotion de la bonne gouvernance, afin de donner les

### 2.4.1.2 Le Plan National de Développement (2018 - 2027)

Le Gouvernement du Burundi (GDB) a identifié trois objectifs stratégiques, le premier étant d'assurer " une croissance durable et inclusive pour la résilience économique et le développement durable, le deuxième pilier stratégique se concentre sur les infrastructures appropriées pour soutenir la production d'énergie et promouvoir les sources d'énergie alternatives et le troisième étant un focus sur les zones rurales.

**L'objectif à long terme de ce Plan vise à rétablir les équilibres structurels de l'économie burundaise à travers:**



### 2.4.1.3 Loi sur l'électricité de 2015

Le secteur de l'électricité au Burundi est largement régi par la loi sur l'électricité de 2015. Le gouvernement gère et possède la chaîne d'approvisionnement en électricité depuis la production, le transport et la distribution à travers la REGIDESO. Le secteur fonctionne actuellement selon un modèle d'acheteur unique, avec des producteurs d'électricité

indépendants qui injectent l'approvisionnement à la compagnie principale. Le service d'électricité rural est géré par l'agence d'électrification rurale qui possède et exploite l'infrastructure.

La loi sur l'électricité n'est pas complète, il n'y a pas de cadre juridique spécifique pour le développement des énergies renouvelables. Cependant, la loi autorise le partenariat public-privé dans la production et la

distribution d'électricité, ce qui constitue un bon point de départ pour l'électrification solaire hors réseau.

L'étude a établi que l'environnement de la politique énergétique au Burundi est faible, le ministère responsable de l'énergie n'a aucune autorité dans l'élaboration de politiques ou de stratégies ; c'est

plutôt le bureau du président qui prend actuellement les décrets qui régissent le secteur de l'énergie. Cela corrobore l'indice de la Banque mondiale qui "évalue le soutien politique et réglementaire des pays pour l'énergie durable qui place le Burundi dans une zone rouge en termes d'électrification - indiquant que le pays est dans le dernier tiers de leur environnement politique et réglementaire.

## 2.4.2 Analyse des lacunes

### Tableau 3 Analyse des lacunes politiques

#### **Statut politique sur l'accessibilité financière**

Il n'y a pas de clarté sur les politiques concernant la taxation et ou les subventions pour rendre les produits solaires abordables pour la population Aucune preuve d'un régime fiscal OGS.

**Situation actuelle:** Ce sont principalement les partenaires de développement qui sont actifs dans le secteur hors réseau à travers des projets et des programmes.

**Lacunes des politiques:** le régime fiscal n'est pas connu et il n'existe pas de politique ou de stratégie spécifique concernant les exonérations fiscales, l'application de droits d'importation ou de subventions, etc.

#### **Statut politique : Normes et qualité**

Alors qu'il existe un Bureau Burundais de la Normalisation (BBN) chargé de définir les normes et standards de qualité nationaux, qui incluent les produits solaires hors réseau, il n'y a pas de politique nationale connue sur les réglementations, les normes et la qualité des produits solaires hors réseau.

**Situation actuelle.** Il n'y a pas de normes nationales spécifiques pour les produits nationaux hors réseau au Burundi. Le BBN a une expérience limitée dans le développement, la détention et l'application de telles normes. Il y a un besoin de développement des capacités en termes de formation, d'équipement et de facilitation du BBN.

**Lacunes politiques:** Il y a un manque de réglementation pour relever le défi de la normalisation dans le secteur des OGS au Burundi.

#### **Statut politique : Innovation et technologie**

Il n'existe pas de politique et de stratégie connues en matière d'innovation et de technologie dans le secteur des OGS

**Situation actuelle.** PAYGO est la seule innovation solaire connue.

**Lacunes politiques.** Il n'y a pas de position politique sur l'innovation et la technologie dans le secteur OGS.

### **Statut politique : Développement des compétences**

Dans l'ensemble, il n'y a pas de politique ou d'initiative stipulée au sein du GDB pour fournir des initiatives de compétences spécifiquement pour les produits solaires.

**Situation actuelle.** La formation en énergie solaire est assurée par des partenaires de développement tels que GIZ, EnDEV, UNICEF, etc. Ces formations ciblent les jeunes des communautés rurales isolées qui sont formés sur l'installation solaire, sur la maintenance et sur les mesures de santé et de sécurité. Les formations durent de 3 à 6 mois et sont entièrement financées par les opérateurs privés.

**Lacunes politiques.** Il n'existe pas de politique ou de stratégie de formation pour développer la main-d'œuvre du secteur solaire hors réseau.

**Statut politique :** Capacité institutionnelle. Il n'y a pas de politique ou de stratégie gouvernementale claire sur la capacité institutionnelle dans le secteur.

**Situation actuelle.** Le secteur de l'électricité au Burundi est placé sous la supervision du Ministère de l'Hydraulique de l'Énergie et des Mines qui conçoit et met en œuvre la politique énergétique nationale, supervise l'électrification rurale, et planifie la construction et la gestion des infrastructures énergétiques. L'exécution de la politique énergétique nationale est sous la responsabilité de la Direction Générale de l'Énergie. Deux administrations publiques personnalisées ont été créées, l'Autorité de régulation de l'eau et de l'énergie (AREEN) et l'Agence d'électrification rurale (ABER). BUREA agit en tant qu'organe de coordination qui rassemble les parties prenantes du secteur des ERs pour le plaider et la représentation auprès du gouvernement.

**Lacunes politiques.** Il n'existe pas de position politique ou de stratégie connue sur le développement institutionnel dans le secteur des énergies renouvelables. Cela a entraîné une mauvaise coordination entre les parties prenantes.

**Statut politique :** Finance et investissement.

L'investissement dans le secteur de l'électricité est libéralisé et la loi sur l'électricité de 2015 est favorable aux investissements étrangers. L'article 1 de la loi met l'accent sur les investissements favorables dans le secteur de l'énergie électrique ; il n'y a donc pas de restrictions sur les investissements étrangers dans le secteur de l'électricité. La loi sur l'électricité du Burundi stipule un régime de PPP qui permet la collaboration avec l'État. La loi sur l'électricité stipule également que les opérations doivent être conformes aux dispositions réglementaires légales.

**Situation actuelle.** L'Association internationale de développement (IDA) a approuvé deux subventions d'un montant total de 160 millions de dollars de la Banque mondiale pour aider le Burundi à améliorer les services de base grâce à l'énergie solaire et au développement local dans les zones rurales et éloignées. Le projet SOLEIL (Solar Energy in Local Communities), qui vise à élargir de près de 100% l'accès à l'énergie dans le pays en électrifiant les communautés locales, recevra 100 millions de dollars de subventions. Cela confirme la volonté du gouvernement de s'associer au secteur privé.

**Lacunes politiques.** Il n'existe pas de politiques prévoyant une stratégie d'investissement distincte et des incitations pour accroître la participation du secteur privé dans le secteur solaire hors réseau.

## 2.5 RECOMMANDATIONS

### Abordabilité

**Clarté sur le régime fiscal des OGS et promotion des subventions pour rendre les produits solaires abordables.**

Le gouvernement devrait mettre en place un régime fiscal OGS clair et instituer des programmes de subventions qui non seulement attireront le développement du secteur mais aussi augmenteront la promotion par les relations et l'interconnexion des institutions énergétiques, des autorités fiscales et des agences d'investissement dans le développement du secteur et l'électrification des clients ruraux et urbains, conduisant à des impacts socio-économiques positifs.

### Financement et investissement

**Accès au financement par les entreprises solaires hors réseau**

Il est nécessaire que le gouvernement crée un financement structuré de manière appropriée pour les entreprises solaires afin qu'elles puissent accéder aux fonds et investir dans les différentes technologies hors réseau. Le gouvernement peut utiliser les différents partenaires financiers disponibles pour engager les entreprises solaires.

### Développement des compétences

Le ministère de l'Énergie et des Mines, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, doit élaborer une stratégie de développement des compétences pour le secteur des OGS. Cette stratégie devrait renforcer les capacités de la main-d'œuvre en organisant des formations spécifiques sur les OGS. Les programmes de formation doivent impliquer une formation de niveau tertiaire (diplômes et formations professionnelles), un apprentissage à court terme qui peut inclure une formation sur le tas et des programmes de certification.

**Programmes d'échange de formation avec les pays voisins**

Des formateurs locaux pourraient être accueillis dans des pays voisins tels que le Rwanda, le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie dans le cadre de visites d'échange de courte durée afin de dispenser une formation et de présenter les bonnes pratiques dans

le secteur des OGS. Le gouvernement devrait faire pression sur les partenaires de développement tels que GIZ, BMZ, KfW pour obtenir des fonds afin de s'engager dans la formation des OGS.

### 2.5.4 Normes et qualité

**Développer des normes, des règlements et des politiques pour les OGS**

Il est nécessaire de développer des politiques, des réglementations, des normes et une qualité complètes pour les produits OGS. Ces réglementations doivent être complétées par des mécanismes d'application forts pour lutter contre les produits solaires contrefaits. Le ministère de l'énergie et des mines devrait diriger cet effort en collaboration avec le BUREA et le Bureau Burundais de la Normalisation (BBN).

### Capacité institutionnelle

**Coordination entre les parties prenantes de l'énergie**

Il est nécessaire d'établir un mécanisme sous le ministère de l'Hydraulique de l'énergie et des mines pour améliorer la coordination entre les parties prenantes de l'énergie.

**Renforcement des institutions d'ER**

Bien qu'il s'agisse d'un secteur en pleine croissance et encore balbutiant, il est nécessaire de renforcer les capacités des institutions gouvernementales chargées des énergies renouvelables grâce à un soutien financier et technique. Les ressources clés doivent être dotées de compétences telles que la négociation et le financement de contrats, la planification d'infrastructures, le financement de l'énergie, etc.

### Innovation et technologie

**Développement de politiques et de stratégies gouvernementales en matière d'innovation et de technologie**

Il est nécessaire que le gouvernement mette en place des efforts délibérés pour exploiter l'innovation et la technologie dans le secteur des OGS. Cela peut se faire à travers le partenariat avec les innovateurs et inventeurs du secteur. Cela peut se faire par à travers de programmes d'échange et d'expositions.



# RENFORCER LE MARCHÉ DE L'ELECTRIFICATION SOLAIRE HORS RESEAU PAR L'AMELIORATION DES POLITIQUES ET DU PLAIDOYER EN AFRIQUE DE L'EST



Cette étude a été réalisée par les Association Nationales des Energies Renouvelables, en partenariat avec Goldstone, Entreprise de Conseil et formation, avec le soutien de GOGLA. Elle a été financée par UKAID.

**GOLDSTONE**  
ENTERPRISE CONSULTING & TRAINING

GOGLA



Transforming  
Energy  
Access

## TABLE OF CONTENTS

1.0 CONTEXTE.....	32
2.0 DOMAINES PRIORITAIRES.....	33
3.0 ACTIONS POLITIQUES.....	35
4.0 PLAN DE PLAIDOYER .....	36



# 1.0 CONTEXTE

Ce document de position et ce plan de plaidoyer sont le résultat d'un processus consultatif entre les ANERs (Associations Nationales des Energies Renouvelables) à partir des données collectées, analysées et organisées dans un rapport cohérent sur le renforcement du marché de l'électrification hors réseau par une politique et un plaidoyer améliorés en Afrique de l'Est. Le rapport était fondé sur le constat que, bien que plusieurs pays de la région de l'Afrique de

l'Est aient développé des politiques d'ER pour atteindre les objectifs énergétiques nationaux, très peu de choses ont été réalisées en raison de budgets limités, de priorités concurrentes, d'un faible suivi et d'une exécution non coordonnée des activités par les parties prenantes de l'industrie de l'ER. Les conclusions du rapport ont permis de définir les domaines prioritaires et les questions de plaidoyer sur lesquels les ANERs devraient se concentrer.





## 2.0 DOMAINES PRIORITAIRES

Les ANERs reconnaissent leurs domaines prioritaires (préoccupations communes) comme suit

### **Régime fiscal inégal.**

Le régime fiscal varie dans la région de l'AE, des droits d'importation sont prélevés sur tous les accessoires solaires, une exonération fiscale (taux zéro de TVA) est appliquée sur les panneaux solaires photovoltaïques en Ouganda, au Rwanda, au Burundi et en Tanzanie. Le Kenya a ouvert la voie avec l'abrogation de la TVA précédemment appliquée aux panneaux solaires par le secrétaire au Trésor (en avril 2021), laissant le droit d'importation actif à 25%.

### **Disponibilité et communication des informations fiscales.**

Au niveau régional, les parties prenantes comprennent généralement mal le régime fiscal de l'énergie solaire, ce qui rend les compensations fiscales irrégulières. Dans les cas où les informations fiscales sont disponibles, elles ne sont pas efficacement diffusées auprès des parties qui ont le plus besoin de les utiliser. En conséquence, les entreprises solaires sont taxées différemment, ce qui rend difficile pour elles de prévoir les coûts. En outre, même une même entreprise subit une taxation incohérente d'une livraison à l'autre.

### **Réglementations incohérentes sur les normes et la qualité.**

les solutions solaires hors réseau de faible qualité et les contrefaçons sont très répandues sur le marché est-africain. Les réglementations existantes sur les normes et la qualité ne sont pas assez complètes pour lutter contre les contrefaçons. La protection des consommateurs est faible, associée à une mauvaise application dans la région et parmi les parties prenantes. Certains pays comme le Burundi ne disposent d'aucune norme, tandis que la majorité des pays sont en train de réviser ou d'élaborer et d'adopter de telles réglementations.

### **Accès limité au financement pour les entreprises solaires hors réseau.**

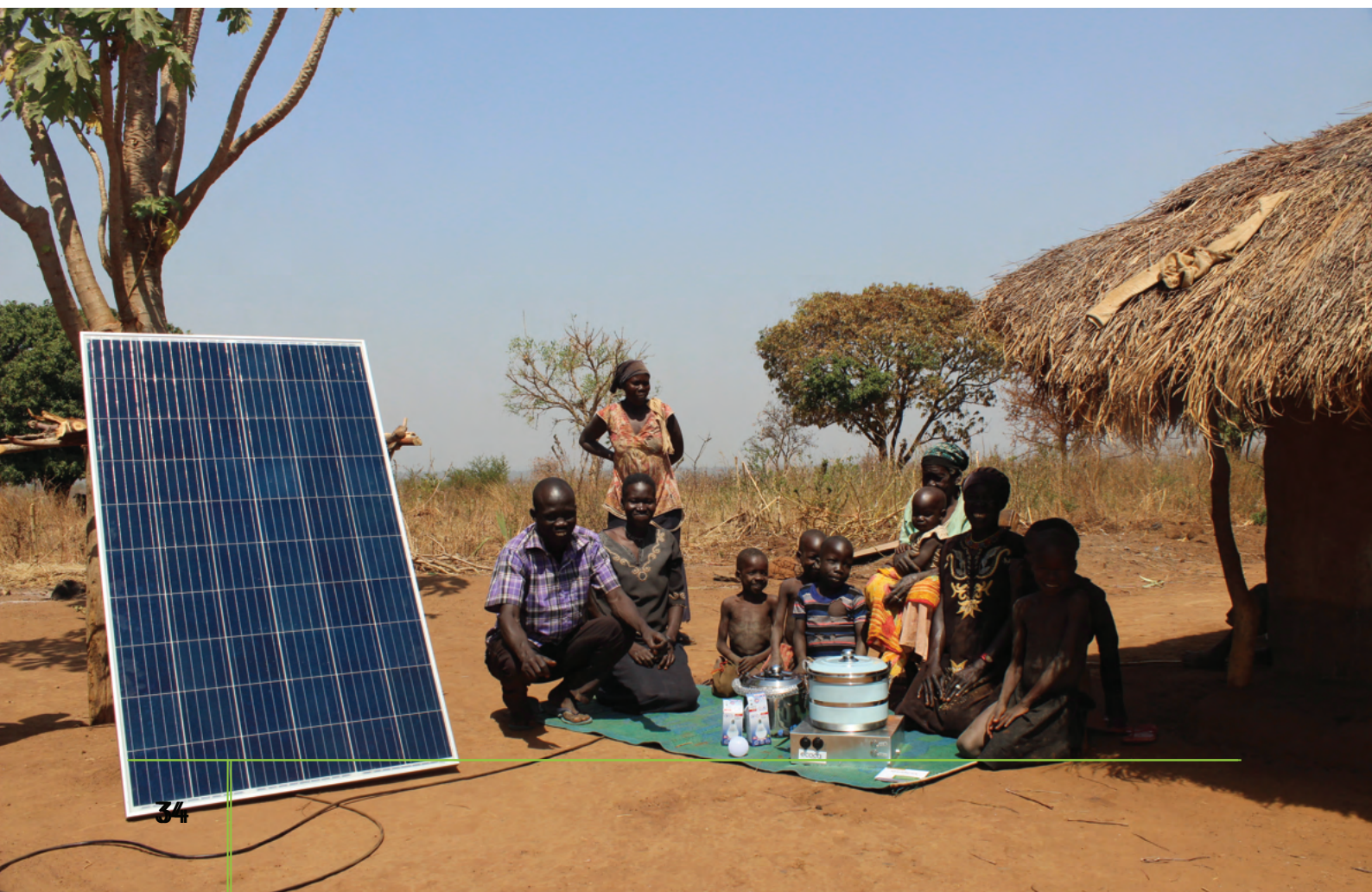
Alors qu'il existe des initiatives gouvernementales, en particulier sur les projets d'électrification rurale, qui ont attiré des financements et des investissements, les entreprises solaires qui sont essentielles pour soutenir la pénétration des produits SHR (Solaire hors réseau) dans les zones rurales ont eu des options limitées de crédit et de financement flexible pour répondre à leurs besoins en capital.

**Faiblesse du cadre institutionnel des ERs.**

il y a plusieurs parties prenantes dans le secteur des ER et pourtant la coordination entre elles est faible, il n'y a pas de mécanisme de coordination entre les agences gouvernementales qui mettent en œuvre des stratégies hors réseau et le secteur privé. Le secteur solaire hors réseau n'est pas prioritaire, il est souvent considéré comme un sous-secteur du secteur global des énergies renouvelables. Des partenaires essentiels comme les ANERs manquent de capacités techniques et financières pour remplir leur mandat.

**Investissement limité dans l'électrification solaire hors réseau.**

Les investissements dans l'électrification solaire hors réseau à travers la région sont orientés vers les entreprises internationales. Il est nécessaire d'avoir des facilités de financement dédiées, accessibles aux investisseurs locaux, mais aussi une assistance technique ciblée pour les aider à fusionner et à concurrencer les entreprises internationales.



## 3.0 ACTIONS POLITIQUES

Conformément aux domaines prioritaires susmentionnés, les ANERs reconnaissent la nécessité d'améliorer l'environnement politique de l'électrification solaire hors réseau à travers les actions suivantes

01	Clarifier et harmoniser le régime fiscal de l'énergie solaire, notamment en sensibilisant et en renforçant les capacités des organismes fiscaux et des parties prenantes en matière d'évaluation et de liquidation des taxes solaires.
02	Élaborer des réglementations sur les normes et la qualité des produits solaires hors réseau, y compris des mesures strictes pour lutter contre la contrefaçon. Ces mesures doivent être complétées par de solides mécanismes d'application. Les ANERs soutiendront la mise en application par l'autorégulation de leurs membres.
03	Créer des véhicules qui coordonneraient le financement du gouvernement, du secteur du développement international et du secteur privé pour investir dans le solaire hors réseau en mettant l'accent sur le soutien aux entreprises solaires locales avec des crédits à long terme, des garanties et des incitations.
04	Il est nécessaire de renforcer les politiques et les stratégies d'investissement existantes en s'assurant que les ressources humaines adéquates disposent des compétences techniques requises telles que l'analyse du marché, le financement des contrats, la structuration des investissements, la négociation des contrats, entre autres, pour une mise en œuvre correcte des accords d'investissement et l'utilisation des opportunités disponibles.
05	Renforcer la coordination institutionnelle des ERs en établissant un comité de pilotage du solaire hors réseau au niveau régional et national impliquant les différentes parties prenantes du secteur. Ce comité devrait également inclure des représentants de différents ministères afin d'éviter un scénario où les ministères fonctionnent en silos et ne communiquent pas entre eux sur les questions de politique liées à l'espace hors réseau. Le gouvernement devrait envisager d'apporter un soutien technique et financier aux ANERs et aux comités nationaux de l'énergie afin qu'ils puissent remplir leur mandat.

## 4.0 PLAN DE PLAIDOYER

L'objectif global du plan de plaidoyer est d'influencer les différentes parties prenantes de la région de l'AE, notamment le gouvernement, les partenaires de développement, le secteur privé et les acteurs de l'industrie, dans la révision et la mise en œuvre des politiques afin de soutenir l'augmentation de l'électrification solaire hors réseau dans la région. Les ANERs vont collaborer pour défendre les objectifs suivants à court terme et à moyen et long terme



## Objectifs à court terme

1. A travers les relations existantes avec le gouvernement, les partenaires au développement et le secteur privé, les ANERs vont **plaider pour des programmes de garantie appropriés** (pour les conditions du marché local) qui fournissent un substitut aux garanties pour les entreprises solaires locales, en particulier les membres de l'association qui réduisent leurs risques financiers.
2. Le suivi et le **compte rendu constants des régimes** fiscaux dans la région de l'Afrique de l'Est serviront de base à la poursuite de l'harmonisation là où il y a des disparités.
3. Les ANERs **participeront à divers forums** tels que des comités de pilotage, des groupes de travail et d'autres initiatives visant à promouvoir le financement inclusif de l'énergie afin d'accélérer la mise en place de l'électrification solaire hors réseau.
4. Les ANERs **soutiendront les collaborations** avec les chercheurs et les développeurs dans les pays industrialisés et dans d'autres pays en développement afin de promouvoir le D&R (Développement et Recherche) appropriée et les capacités de fabrication locales, dans le domaine de l'électrification solaire hors réseau.
5. Les NREA engageront des parties prenantes clés telles que Lighting Africa, GOGLA et les agences de normalisation pour établir des réglementations et des normes dans toute la région et organiser des formations solaires certifiées pour développer l'expertise locale, ce qui conduira à l'augmentation de l'électrification solaire.
6. Les ANERs engageront les différentes **parties prenantes dans la sensibilisation aux produits** solaires hors réseau, aux réglementations et aux normes, aux possibilités de financement et de formation. Les ANERs sensibiliseront les entreprises solaires locales afin qu'elles rationalisent leurs efforts, qu'elles fusionnent pour développer leurs activités et former de plus grandes sociétés avec des capacités d'investissement et de gestion plus élevées, afin d'exploiter les flux et les facilités de financement existants.

## Objectifs à moyen et long terme

7. Les ANERs vont plaider pour que le gouvernement subventionne les produits SHR afin de garantir l'accès aux marchés mal desservis ou aux communautés qui ne peuvent pas se le permettre. Cela inclura la révision du régime fiscal solaire dans toute la région EA.
8. Les ANERs vont plaider pour des réglementations solides et cohérentes sur les normes et la qualité des produits solaires hors réseau, en mettant l'accent sur un mécanisme d'application régional fort.
9. Les ANERs plaideront en faveur de véhicules financiers coordonnés par le gouvernement, le secteur du développement international et le secteur privé pour investir dans le solaire hors réseau, en mettant l'accent sur le soutien aux entreprises solaires locales (former une société à compartiments multiples avec des capitaux propres plus élevés qui auront accès aux financements existants).
10. Les ANERs plaideront pour le renforcement des politiques et stratégies d'investissement existantes en mettant l'accent sur le développement des capacités techniques internes dans des domaines essentiels tels que les instruments financiers innovateurs, la structuration des investissements et la négociation des contrats. Il en résultera une meilleure politique et des lois adaptées au financement des énergies renouvelables.
11. Les ANERs vont plaider pour l'établissement d'un comité de pilotage du solaire hors réseau au niveau régional et national de l'Afrique de l'Est pour assurer une meilleure coordination des parties prenantes du secteur. L'un des rôles clés de ce comité sera le suivi des politiques, afin de s'assurer que les leçons apprises sont prises en compte lors de la mise en œuvre des politiques. En outre, les ANERs rechercheront un soutien technique et financier auprès de leurs gouvernements respectifs afin de remplir leur mandat.

## 4.1 Public cible et stratégies d'engagement

Question de plaidoyer	Audience cible (grandes catégories)		Stratégies	Espaces	Outils	
	Regional	National				
<b>Objectifs à court terme</b>						
Programmes de garantie qui fournissent un substitut de garantie aux entreprises solaires locales.	Secrétariat de l'IEAC à (EACREE)	Parlements nationaux (commission des ressources naturelles, commission de l'économie)	Recherche active basée sur des données	Réunions d'achat	Documents de synthèse (notes conceptuelles)	
Forums, groupes de travail et initiatives sur le financement de l'énergie			Lobbying	Ateliers		Séminaires
			Dialogues	Conférences	Plateformes de médias sociaux	Publications et rapports
Collaborations pour le D&R		Agences fiscales	Champions du plaidoyer	Expositions commerciales		
Normalisation des règlements sur les produits OGS		Ministère des finances			Ministère de l'énergie	Forums sur l'énergie
Faire connaître les produits SHR et les normes		Agences d'électrification rurale	Organismes de coordination du secteur privé			
<b>Objectifs à moyen et long terme</b>						
Subventionnement et révision du régime fiscal du solaire.		Agences de normalisation				
Normes cohérentes et application régionale		Institutions de financement du développement				
Véhicules financiers pour soutenir les entreprises solaires locales		Fonds pour les énergies renouvelables				
Politiques d'investissement et renforcement des capacités techniques internes		Agences d'investissement				
Comités régionaux et nationaux de pilotage du solaire hors réseau		Partenaires de développement (donateurs)				
		Organisations de la société civile (OSC)				

## 4.2 Messages clés

Un engagement efficace en matière de plaidoyer nécessite un message clair et ciblé à l'intention du détenteur du droit. Ce plan de plaidoyer prévoit des demandes claires comme indiqué ci-dessous

Cible	Organization (grandes catégories)	Que voulons-nous qu'ils fassent	Tools
Regional	Secrétariat de l' EAC à (EACREE)	Légiférer et modifier toutes les politiques de l'EE relatives à l'électrification hors réseau, notamment le régime fiscal, les normes, les investissements et le financement.	Prise de position Document d'action
National	Parlements nationaux (commission des ressources naturelles, commission de l'économie)	Légiférer et modifier le régime fiscal existant sur l'énergie solaire.	
		Adopter et approuver des règlements sur les normes et la qualité de l'électrification hors réseau.	
		Adopter et approuver des structures et des options de financement pour les investisseurs hors réseau et les entreprises solaires.	
	Les agences fiscales	Adopter et appliquer le nouveau régime de taxe solaire	
		Clarifier le régime fiscal de l'énergie solaire auprès des parties prenantes et mettre en place des procédures transparentes de dédouanement.	
		Adopter et mettre en œuvre des mesures incitatives pour les investisseurs hors réseau.	
		Former les agents fiscaux	
	Ministère des finances	Donner la priorité au régime fiscal pour l'électrification hors réseau	
		Donner la priorité aux investissements dans l'électrification hors réseau	
		Collaborer avec les institutions financières pour créer davantage d'options de financement pour les entreprises solaires.	
		Augmenter l'allocation budgétaire pour l'électrification hors réseau	
	Ministère de l'énergie	Donner la priorité à l'électrification hors réseau et diriger le processus d'amendement de la taxe.	
		Collaborer avec les agences de normalisation pour développer des réglementations sur les normes et la qualité pour l'électrification hors réseau.	
		Collaborer avec le ministère des finances pour développer des structures et des options de financement pour les investisseurs dans le secteur de l'électrification hors réseau.	
		Augmenter l'allocation budgétaire pour l'électrification hors réseau	
		Reconnaître les ANERs et soutenir leurs activités opérationnelles et de plaidoyer.	

Agences d'électrification rurale	Donner la priorité aux produits solaires hors réseau dans leurs efforts d'électrification rurale.
Organes faitiers du secteur privé	Collaborer avec les ANERs pour faire pression sur le gouvernement et le défendre au nom des entreprises et des investisseurs du secteur solaire.
Agences de normalisation	Élaborer des réglementations et des normes complètes pour les produits solaires hors réseau.
	Diriger les efforts visant à faire appliquer les réglementations afin de réduire la contrefaçon.
Institutions de financement du développement	Mettre en place des mécanismes de financement qui soutiennent les entreprises et les investisseurs hors réseau.
Fonds pour les énergies renouvelables	Donner la priorité aux options de financement et d'investissement pour l'énergie solaire hors réseau.
Agences d'investissement	Soutenir un nouveau régime fiscal pour l'énergie solaire
	Élaborer un code d'investissement et des mesures incitatives pour les entreprises et les investisseurs du secteur solaire hors réseau.
Partenaires de développement (donateurs)	Donner la priorité au plaidoyer et au financement du secteur de l'électrification hors réseau.
	Soutenir le renforcement institutionnel des ANERs par une assistance technique et financière.
Organisations de la société civile (OSC) organisation de la société civile	Collaborer avec les ANERs pour défendre conjointement le secteur de l'électrification hors réseau (taxes, normes, financement, investissement et renforcement institutionnel).
	Sensibiliser et mener des campagnes de masse
	Identifier les lobbyistes et les champions du plaidoyer pour le secteur de l'électrification hors réseau.
Sociétés solaires hors réseau	Collaborer avec les NREAS pour renforcer les capacités humaines et financières internes par le biais de fusions vers de grandes entreprises.



## 4.3 Partenaires

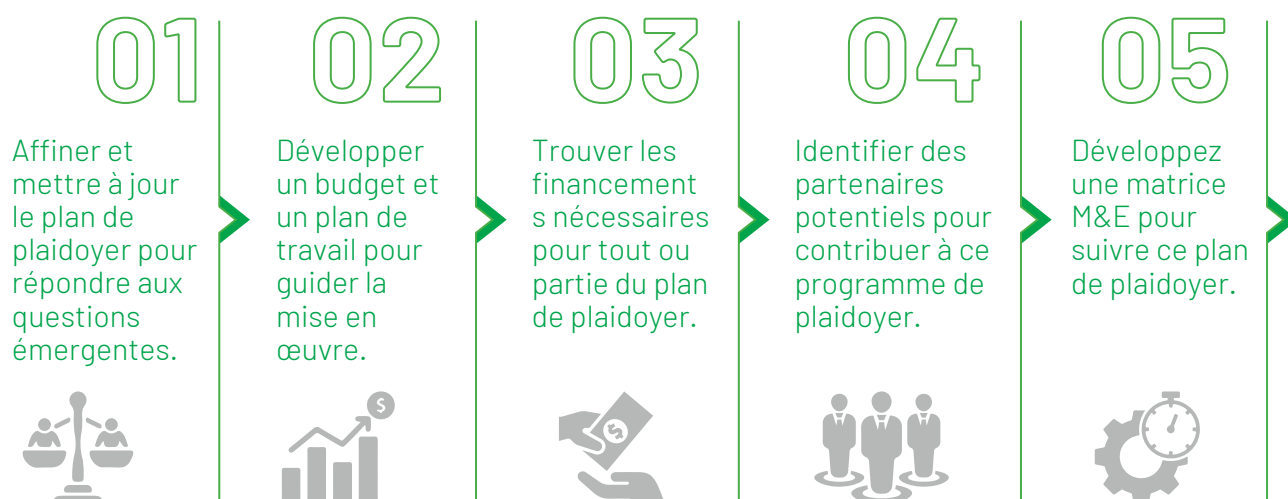
Le plaidoyer est plus efficace lorsqu'il est entrepris en collaboration avec d'autres entités. Les ANERs développeront des partenariats formels avec des organisations de niveau régional et national, comme indiqué aux points 4.2 et 4.3 ci-dessus. Les ANERs s'engageront dans différentes formes de partenariats, comme décrit ci-dessous



Niveau	Partenaire (grande catégorie)	Nature du partenariat
Regional	Secrétariat de l' EAC (EACREE)	Collaboration
National	Comités parlementaires	Réseautage
	Ministères (finances et énergie)	Collaboration
	Départements du gouvernement et agences	Réseautage/collaboration
	Partenaires de développement (donateurs)	Collaboration et financement
	OSCs	Réseautage/collaboration

## 4.4 Mise en œuvre et financement

Les ANERs doivent constituer un groupe de travail régional sur l'électrification hors réseau comprenant des représentants de toutes les ANERs afin de coordonner la mise en œuvre de ce plan de plaidoyer. Le groupe de travail sera chargé des tâches suivantes.






Le GOGLA devrait envisager un financement de démarrage pour la mise en œuvre de ce plan de plaidoyer, notamment en ouvrant les portes à des sources de financement potentielles. Il est impératif que les ANERs soient institutionnellement prêtes à poursuivre les aspirations de ce plan de plaidoyer, elles nécessitent un certain niveau de capacités financières et techniques.

# L'ÉNERGIE SOLAIRE : LA RESSOURCE D'AUJOURD'HUI POUR UN AVENIR MEILLEUR






## Contact Details at the end for all NREAs




### Uganda Solar Energy Association (USEA)

-  Plot 57B, Katalima Road, Mateeka House-Naguru, Kampala
-  0200 923345
-  [www.useaug.org](http://www.useaug.org)





### Uganda National Renewable Energy and Energy Efficiency Alliance (UNREEEA)

-  Energy Management Center, Plot 28-34 Coronation Avenue, UMA Showgrounds, Kampala
-  041 4699577
-  [info@unreeea.org](mailto:info@unreeea.org)




### Kenya Renewable Energy Association (KERA)

-  Strathmore Business School, Keri Road off Ole Sangale Road
-  +254 728 535873
-  [www.kerea.org](http://www.kerea.org)

### Burundi Renewable Energy Association (BUREA)

-  QUARTIER Kigobe-Sud Rue Mwungu N°32, Bujumbura
-  +257 2224 2929
-  [info@burea-aber.bi](mailto:info@burea-aber.bi)
-  [burea-aber.bi](http://burea-aber.bi)

### Energy Private Developers

-  KG 566 St, Kigali, Rwanda
-  +250 788 310 434
-  [info@epdrwanda.com](mailto:info@epdrwanda.com)